

LES RICHES CANADIENS UN PEU MOINS RICHES / B4



# Actualités

National • International

**Shermag**  
Une prospérité qui profite  
aux dirigeants / Page B5

**Merck**  
Le géant pharmaceutique  
engrange 1,87 milliard \$ / Page B3



## Montréal aura ses deux CHUM

Lia Lévesque (PC)  
MONTRÉAL

Les deux Centres hospitaliers universitaires de Montréal seront bel et bien le jour et recevront un maximum de 800 millions \$ en fonds publics chacun. Ils devront dénicher un minimum de 200 millions \$ auprès d'autres partenaires.

Le ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, a exposé les balises des projets, hier à Montréal, tout en reconnaissant que ce n'est pas avant 2010, réalistement, que les deux nouveaux hôpitaux universitaires pourront voir le jour.

En fait, chacun des deux aura son nouvel édifice, mais devra conserver un des établissements actuels au centre-ville de Montréal, pour des fins d'accessibilité.

Il restera à décider ce qu'il adviendra des autres hôpitaux existants qui devront fermer dans leur mission actuelle. Ceux-ci pourront être transformés en centres de soins de longue durée, en hôpital de convalescence, par exemple.

Le Centre hospitalier de l'Université de Montréal sera limité à 1000 lits de soins de courte durée — généraux et spécialisés — et le Centre universitaire de santé McGill à 832.

De plus, les futurs projets ne seront pas nécessairement implantés sur les sites déjà envisagés, soit Saint-Denis pour le CHUM et Glen pour le CUSM.

Pour ce qui est du site Saint-Denis envisagé pour le CHUM, par exemple, le ministre Couillard a exprimé son inquiétude devant la proximité d'une voie ferrée et d'un possible déversement toxique juste à côté de l'hôpital.

Les centres hospitaliers universitaires



Philippe Couillard

auront le mandat d'offrir plusieurs services ultraspecialisés mais pas tous. Ils auront une urgence, tout comme leur établissement actuel qui devra demeurer ouvert.

De nouveaux projets respectant absolument les balises soumises par le ministre devront être présentés d'ici le 15 décembre prochain pour les deux hôpitaux.

La contribution minimale de 200 millions \$ de la part des partenaires pourra provenir de fondations, de l'entreprise privée ou du gouvernement fédéral.

Aussi, les deux sociétés d'implantation de ces hôpitaux sont dissoutes. Ce sont les hôpitaux eux-mêmes qui seront chargés d'élaborer et de présenter les projets, désormais.

La commission technique chargée de l'approbation des projets devra dé-

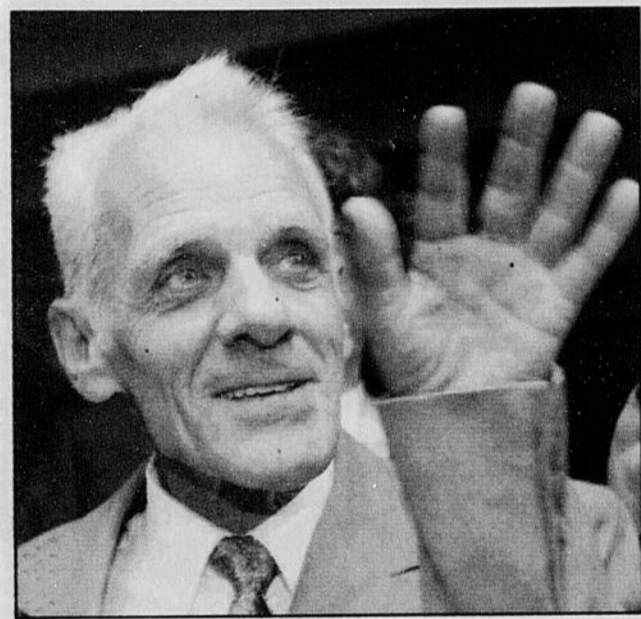
poser son rapport et ses recommandations à la fin de février 2004.

Réactions

Les principales parties intéressées, présentes à la conférence de presse du ministre Couillard, semblaient satisfaites.

Directeur des affaires médicales et universitaires à la région régionale de la santé de Montréal, le Dr Pierre Masson s'est notamment réjoui du fait que le climat d'incertitude soit enfin levé. Interrogé à savoir si le montant de 800 millions \$ de fonds publics sera suffisant, il a dit ne pas avoir la compétence financière pour en juger.

De son côté, le président du conseil d'administration du CHUM, Patrick Molinari, s'est dit satisfait du fait que le gouvernement ait reconnu que les deux CHU sont les mieux placés pour présenter leur projet au gouvernement.



Roméo Phillion a savouré hier sa première journée de liberté depuis plus de 30 ans. Il pourrait avoir été condamné injustement pour meurtre.

## Libéré sous caution après 30 ans

Roméo Phillion attend la révision de son dossier

Marlene Habib (PC)  
TORONTO

Après être demeuré plus de 30 ans derrière les barreaux, Roméo Phillion a été libéré sous caution hier, pour aller vivre chez sa soeur le temps que le ministre fédéral de la Justice, Martin Cauchon, détermine s'il a été condamné injustement pour meurtre.

Le juge David Watt, de la Cour supérieure de l'Ontario, lui a accordé une libération contre une caution de 50 000 \$.

«C'est merveilleux. L'air est bien meilleur qu'en prison», a lancé Roméo Phillion en quittant le palais de justice accompagné de plusieurs parents et amis.

James Lockyer, l'avocat de M. Phillion, a indiqué que son client pourrait demeurer en liberté conditionnelle pendant plus de 18 mois — la période minimale qu'il faudra au ministère de la Justice pour déterminer si la condamnation était injustifiée.

Cette libération crée un précédent important, a indiqué l'avocat en entrevue, puisqu'il n'existait aucune clause du Code criminel permettant de libérer une personne susceptible d'avoir été condamnée injustement.

Quand on lui a demandé si la Couronne en appellerait de la décision du juge Watt, le procureur James Stewart s'est borné à dire que la décision ne relevait pas de lui.

Patrick Charette, porte-parole du ministère de la Justice à Ottawa, a déclaré que le ministère n'avait aucun commentaire à faire.

Un pompier assassiné

L'homme de 64 ans a été condamné à la prison pour l'assassinat en 1967 de Léopold Roy, un pompier d'Ottawa. Roméo Phillion avait admis être l'auteur du crime en 1972 alors qu'il était détenu par les policiers, mais il s'était aussitôt rétracté et a toujours nié être le meurtrier par la suite. Il était admissible à une libération conditionnelle depuis plus de 20 ans, mais n'en a jamais fait la demande parce qu'il refusait d'admettre d'abord sa culpabilité dans le meurtre de M. Roy.

Au mois de mai, il a soumis au ministre de la Justice une requête pour faire renverser sa condamnation et ordonner la tenue d'un nouveau procès.

En plus de la caution, qui a été payée par Simonne Snowdon et un ami de la famille, Roméo Phillion a reçu sa libération à la condition qu'il soit encadré par la John Howard Society, un organisme de défense des droits des prisonniers, et la Maison St-Léonard, qui se spécialise dans la réinsertion sociale.

Roméo Phillion possède un alibi qui lui permet de pouvoir espérer terminer ses jours en liberté. Un rapport de police rédigé le 12 avril 1968 confirme que Roméo Phillion se trouvait à une station-service près de Trenton, en Ontario, entre midi et 13h00 le jour du crime, et qu'il lui aurait été impossible de mettre fin aux jours de Léopold Roy à Ottawa.

## Il gagne 10 millions \$ au Super 7

Presse Canadienne  
MONTRÉAL

Vingt-sept ans après être débarqué à Montréal avec 500 \$ en poche, un couple formé d'une Marocaine et d'un Britannique se retrouve avec de l'argent à ne plus savoir qu'en faire. Ils ont raflé le joli magot de 10 millions \$ au Super 7 de vendredi.

La semaine dernière, Christopher Brown, un antiquaire de Côte-Saint-Luc, est allé acheter un croissant à sa femme, Rachel Levy Brown, dans un dépanneur.

Il s'est laissé tenter par l'alléchant gros lot du week-end, 10 millions \$, et a acheté trois combinaisons dont l'unique gagnante.

C'est comme si la Terre s'était arrêtée de tourner chez les Brown, samedi matin en ouvrant le journal pour voir les résultats du tirage.

Et que feront-ils avec tous cet argent?

«Je ne sais pas quoi faire avec, avoue le modeste antiquaire qui ira au moins visiter sa famille en Angleterre.»

«Bien sûr, on gâtera un peu la famille, du moins ceux qui le désirent», ajoute-t-il.

«Mes parents et mon frère (qui vivent aussi à Montréal) ne veulent rien!», s'exclame la gagnante.



Montréal compte un nouveau multimillionnaire. Christopher Brown, un antiquaire, a gagné le gros lot du Super 7 du 18 juillet. Il est venu chercher son prix, hier, en compagnie de son épouse Rachel Levy Brown.

Mais ce qui tient le plus à coeur à Rachel Levy Brown, une bénévole de longue date à l'Hôpital général juif, c'est de remettre de l'argent à la fondation Hope and Cope, qui finance les traitements des patients atteints du cancer.

«J'ai toujours rêvé d'être philanthrope. C'est un feeling incroyable et j'ai maintenant les moyens de le faire», dit Mme Levy Brown.

## Le rire fait toujours recette

Presse Canadienne  
MONTRÉAL

Les clowns ont rangé leur nez rouge dans leur écrin. La Dame Blanche a enlevé son costume d'époque pour repartir en direction du Mexique. Et la troupe française Le Diable par la queue a démonté sa Tour qui, depuis 10 jours, trônait au milieu du boulevard Maisonneuve.

Pas de doute, la 21e édition du Festival Juste pour rire a bel et bien fermé boutique hier à Montréal avec, comme le veut la tradition, en guise de conclusion, un bilan prévisible des organisateurs de ce grand happening de la farce en tous genres.

Les têtes dirigeantes du Groupe Juste pour rire, ont parlé hier en conférence de presse de franc succès, de réussite, d'audace, de belles dé-

couvertes, de bonheur et d'une participation du public qui, malgré le mauvais temps, s'est révélée un «peu plus» forte que «l'année précédente où le soleil avait été au rendez-vous».

Côté chiffres: 1,7 million de personnes, dont 24 pour cent de touristes, estime le groupe (sondage Crop à l'appui) sont venus cette année dans le Quartier latin. De ce nombre, 256 000 ont même osé franchir les portes d'un théâtre de la ville pour assister à des spectacles d'humoristes.

Même si la gestion de la cuvée 2003 du Festival, dont le budget total est de 31 millions, n'a pas été de tout repos, a avoué hier le président du Groupe Juste pour rire, Gilbert Rozon. «Car cette année, il y a eu le SRAS, l'incertitude politique à Ottawa et à Québec avec la crainte des compressions budgétaires, a-t-il expliqué. Et puis, je m'étais engagé à renouveler la formule des galas. Ce n'était pas facile.

## Les Canadiens arrivent



Des soldats canadiens marchent sur le tarmac de l'aéroport de Kaboul, en Afghanistan, où ils sont arrivés hier, à bord d'un avion de transport militaire. Il s'agit de la première vague de soldats canadiens, ils sont environ 150, sur les 1800 qui viendront peu à peu remplacer des soldats allemands qui assuraient auparavant la sécurité à Kaboul.

## Les braconniers profiteront des mises à pied

Martin Ouellet (PC)  
QUÉBEC

La mise à pied de 45 agents de conservation de la faune, annoncée la semaine dernière par Québec, risque d'avoir un impact négatif

sur la lutte au braconnage, a reconnu hier, le ministre délégué à la Forêt, à la Faune et aux Parcs, Pierre Corbeil.

«Il peut en effet y avoir un impact, mais peut-être pas si grand que ça. Il y a quand même encore 460 agents», a déclaré le ministre Corbeil, en entrevue à La Presse Canadienne.

Pour palier à la baisse d'effectifs des «policiers» de la forêt et pour réduire au maximum l'impact des coupes sur la lutte aux braconniers, le ministre compte essentiellement sur la délation des citoyens.

«Les gens sont conscients de la nécessité de protéger la faune et rapportent les actes de braconnage. Il y a une ligne sans frais, SOS braconnage, qui assure la confidentialité des appels».

Les mises à pied font suite à la décision du gouvernement de sabrer 5,5 millions \$ dans le budget de la Société de la faune et des parcs. «N'eut été de mes représentations, la coupe dans le personnel aurait été le double», a affirmé M. Corbeil, qui dit espérer que les mises à pied ne soient pas «définitives».



Pierre Corbeil

## Chez nous

# 14 toiles volées dans une église

Les peintures représentaient le chemin de la Croix du temple de Sainte-Sophie-d'Halifax

Gilles Besmargian  
besmar@videotron.ca

SAINTE-SOPHIE-D'HALIFAX

Le Bureau national d'enquête de la Sûreté du Québec poursuit ses recherches dans le but de mettre la main au collet des malfaiteurs qui, au cours de la nuit de samedi à dimanche, ont dérobé les 14 toiles représentant le chemin de la Croix qui ornait les murs de la petite église de Sainte-Sophie-d'Halifax, dans la MRC de l'Érable.

La disparition des peintures d'une dimension d'environ 24 X 16 a été constatée peu de temps après 8 h dimanche, au moment où la sacristine a ouvert les portes du temple. Les premières constatations ont permis d'établir que les voleurs avaient brisé la serrure de la porte latérale avant de pénétrer dans l'église.

Quant à la valeur des oeuvres d'art, lesquelles représentaient un bien inestimable pour les quelque 700 paroissiens, elle est difficile à établir. «C'est plutôt leur fierté qui a été profanée, violée. C'est énervant. Il est là le crime le plus sérieux. J'ai parlé avec eux après la messe dimanche et on m'a dit: "Ceux qui nous ont volés sont plus mal en point que nous". Les gens sont passés de la colère, à la frustration et à l'évidence», de confier à *La Tribune* le curé



Cette photo montre que les voleurs ont brisé les cadres des peintures pour s'approprier les toiles représentant le chemin de la Croix, à l'intérieur de l'église de Sainte-Sophie-d'Halifax.

Alain Pouliot.

Pour revenir à la valeur des biens disparus, il a été permis d'apprendre que chacune des 14 toiles du chemin de la Croix avait été acquise par un paroissien au début des années 1940, après la construction de l'église (la précédente avait été détruite par un incendie en 1939) moyennant un déboursé de 50 \$.

«À savoir quelle est leur valeur au

jourd'hui, ce sera difficile à établir. Leur prix a peut-être multiplié par dix ou vingt. Il semble que les toiles n'étaient pas toutes signées et que certaines affichaient seulement des initiales. Encore là, d'ajouter le curé Pouliot, on n'a pu les identifier avec certitude.»

Heureusement, la sacristine avait eu la bonne idée de photographier les peintures il y a quelque temps. Récupé-

rées par les enquêteurs, les photos seront examinées par des experts en art sacré du diocèse de Québec et il est donc possible qu'ils puissent reconnaître l'auteur et mettre un prix sur les oeuvres. «Il est possible qu'elles aient une valeur insignifiante ou que leur prix se soit multiplié par dix ou 20. Ça reste à voir. On sait qu'à une époque, de poursuivre notre interlocuteur, plu-

sieurs artistes ne signaient pas leurs peintures.»

Celles-ci ont-elles pu avoir été commandées par des gens qui connaissent leur valeur? Le curé Pouliot croit que cette hypothèse est retenue par les enquêteurs de la S.Q.

C'est aussi l'avis de Madeleine Laflamme, une paroissienne de Sainte-Sophie-d'Halifax qui a eu l'amabilité de déverrouiller les portes de l'église pour l'autre de ces lignes. «À l'occasion, des étrangers viennent à l'église pour des mariages ou des funérailles et il est possible que de ces personnes, des connaisseurs en peinture, aient pu reconnaître l'artiste en voyant les toiles. Je ne sais trop quoi penser, d'enchaîner la dame. Le temps nous le dira peut-être.»

Phénomène curieux s'il en est un, par ailleurs, des objets de belle valeur comme le calice et le ciboire n'ont pas disparu du lieu de culte.



Le curé Alain Pouliot

## Pop-Soleil déménagera dans une nouvel immeuble

Guy Marchand  
RICHMOND

Après plusieurs mois d'attente, le Centre de la petite enfance Pop-Soleil de Richmond a finalement obtenu le feu vert du ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, pour son projet de relocalisation dans un nouvel immeuble, qui sera construit à l'intersection des rues Armstrong et Laurier.

C'est en effet ce qu'a confirmé le député du comté de Richmond, Yvon Vallières, qui était très heureux d'annoncer cette nouvelle aux dirigeantes du CPE Pop-Soleil, qui verront également le nombre d'enfants passer de 40 à 60.

«C'est une excellente nouvelle pour tous les intervenants reliés au dossier de Pop-Soleil, qui pourront dans un premier temps disposer d'un immeuble plus fonctionnel et qui pourront également répondre aux besoins d'un plus grand nombre d'enfants», a déclaré M. Vallières.

«L'immeuble actuel qui date de 127 ans était devenu vétuste et les employés de même que les enfants étaient à l'étroit sur les trois étages de la maison qui avait été transformée en garderie au début des années 1980. Il en aurait coûté plus de 325 000 \$ pour rendre cette maison fonctionnelle et compte tenu de cette situation et aussi de l'aug-

mentation de la clientèle, le ministère a décidé d'autoriser la construction d'un nouvel immeuble», a ajouté le député du comté de Richmond.

Cette nouvelle a réjoui au plus haut point les dirigeants et le personnel du CPE Pop-Soleil. De l'avis de la coordonnatrice, Lorraine Watson, l'aboutissement de ce projet est le fruit d'un travail de longue haleine.

«Les démarches dans ce projet remontent à 18 mois maintenant et ce fut un dossier qui a été problématique et qui a nécessité beaucoup d'énergie puisque nous avons travaillé sur différents scénarios», a-t-elle commenté.

«Nous sommes contents d'avoir obtenu l'autorisation du ministère et le fait d'aménager dans un nouvel immeuble répondra davantage à nos besoins. La localisation actuelle du centre posait des problèmes d'espaces, tant à l'intérieur de la maison qu'à l'extérieur pour le terrain de jeux par exemple et nous avions aussi des problèmes de stationnement. Bref la relocalisation du centre fera l'affaire de bien du monde à commencer par nous», a fait remarquer Mme Watson.

Signalons que la capacité actuelle du CPE Pop-Soleil se chiffre à une quarantaine de places et il avait obtenu 20 places additionnelles au cours de la dernière année. Le nouveau centre pourra donc recevoir 50 enfants de 18 mois et plus et 10 poupons de 0 à 17 mois, lorsqu'il sera en opération.

«Une annonce qui est la bienvenue et qui nous permettra de réduire notre liste d'attente, laquelle compte plus de 80 noms», de dire la coordonnatrice du Centre de la petite enfance Pop-Soleil.

Le processus entourant ce projet est donc enclenché et si tout se déroule comme prévu, le nouveau Centre de la petite enfance devrait être prêt au printemps 2004. À noter que le CPE participera au financement du projet, notamment par les fruits de la vente de leur immeuble qui est situé sur la rue Principale Nord.

## Coup d'oeil sur les habiletés de sauveteurs

Guy Marchand  
RICHMOND

Des activités sont prévues à la piscine municipale de Richmond dans le cadre de la Semaine nationale de prévention de la noyade qui se déroule cette semaine, jusqu'au 28 juillet.

Parmi celles-ci, mentionnons qu'il y aura différentes mises en situation de sauvetage en piscine avec la participation de quatre sauveteurs, qui sont Julianna Léveillé-Trudel, Kyle Griffith, Rachel Beard et Jessica Devries. On expliquera également les fonctions de différents équipements et on donnera également des conseils de sécurité à adopter en piscine.

«Par ces activités nous tenons à démystifier le travail des sauveteurs qui sont appelés à faire autre-chose que d'être assis et de surveiller les baigneurs, a indiqué Julianna Léveillé-Trudel.

«Nous avons des responsabilités et des habiletés et nous avons tous été formés pour faire face à différentes situations. Il s'agira donc de belles occasions pour les gens de voir ce que nous pouvons faire», a-t-elle ajouté.

Les démonstrations auront lieu ce vendredi 25 juillet pour les jeunes de l'OTJ à compter de 13 heures et le grand public est invité le samedi 26 juillet à 13 heures également. Le coût de participation qui comprend la baignade par la suite, est de 1 \$ et la démonstration est d'une durée d'une heure.

## FUTURESHOP

En raison de délais de livraison imprévus, le DVD **Trargate - Ultimate Edition** annoncé à la page 3 de notre cahier publicitaire du 18 au 24 juillet n'est pas disponible présentement.

Il nous fera plaisir de vous remettre un coupon rabais différé échangeable lorsqu'il sera disponible en magasin.

Nous sommes désolés pour tout inconfort que cette situation aurait pu causer à notre distinguée clientèle.



Lors du deuxième feu de racines au pic aux Corbeaux dans le Parc du mont Orford, un hélicoptère de la SOPFEU a dû procéder à des largages d'eau pour venir à bout du sinistre.

## Deux feux de racines rapprochés inquiètent le personnel du parc

Olivier Bouffard  
CANTON D'ORFORD

Deux feux de racines en deux semaines, c'est le résultat inquiétant du non-respect des consignes de sécurité et de conservation au pic aux Corbeaux dans le Parc du mont Orford.

Dans les deux cas, les feux se sont déclarés hors sentier, dans des endroits où la circulation est interdite pour des raisons de préservation. Au pic aux Corbeaux, l'accès autorisé se limite à la paroi et à ses voies déjà répertoriées, qui sont fort prisées des mordus d'escalade. Certains visiteurs semblent toutefois se moquer de la réglementation.

«C'est inquiétant, dit Claudia Lascelles, responsable de la conservation et de l'éducation au Parc du mont Orford. En deux semaines, nous avons eu deux feux de racines dans le même secteur que l'an dernier. Heureusement dans ces cas-ci, nous avons réussi à les détecter à temps et les dégâts ont été moindres que l'an dernier, mais il a encore fallu faire appel à la SOPFEU lors du deuxième feu.»

Mme Lascelles dit que les patrouilles du parc constatent que le réseau de sentiers illégaux dans ce secteur du parc continue de s'étendre, et que les patrouilles découvrent à chaque fois davantage de ronds de feux. Elle refuse cependant de pointer du doigt les grimpeurs en particulier, faisant valoir qu'il est possible que des randonneurs avides d'endroits plus sauvages s'aventurent dans le secteur et plantent leur tente à cet endroit avant d'allumer des feux de camp.

Pour l'instant, dit Mme Lascelles, la direction du Parc n'envisage pas d'interdire complètement l'accès au pic aux Corbeaux, mais elle ajoute que «si nous constatons que nous ne parvenons pas à rétablir le contrôle, c'est une option qui nous passera sûrement par la tête».

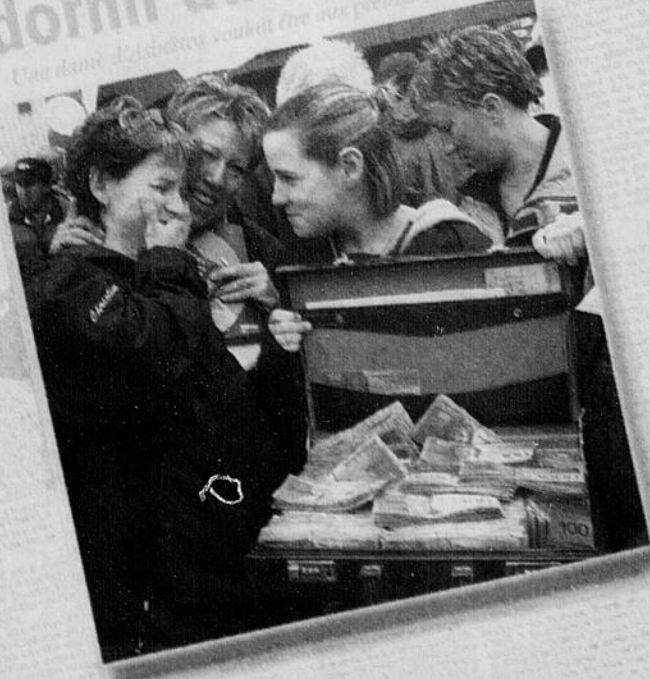
L'amende à laquelle s'exposent les gens pris à se balader hors-limite ou à faire des feux illégaux peut varier entre 50 \$ et 500 \$, dépendant de la gravité du geste et s'il s'agit d'une récidive, dit Mme Lascelles. Cette dernière ajoute que les patrouilleurs du parc visitent régulièrement ce secteur difficile d'accès, mais qu'ils n'ont encore pris personne la main dans le sac.

Un premier feu de racines a été constaté le 8 juillet, mais comme celui-ci ne s'est pas propagé trop rapidement, les gardes du Parc du mont Orford se sont contentés d'obtenir par téléphone les instructions des experts de la SOPFEU pour creuser des tranchées et contenir l'incendie. Celui-ci a tout de même consommé environ 1,5 mètre carré sur une profondeur d'environ 30 centimètres.

Un deuxième début d'incendie a été constaté en fin de journée le 15 juillet. Mme Lascelles raconte qu'un hélicoptère de la SOPFEU a dû procéder à des largages d'eau de 9h30 à 13h40 le 17 juillet pour venir à bout du sinistre qui a ravagé 10 mètres carrés sur une profondeur de 40 centimètres. Le coût d'interventions hélicoptères se chiffre à quelque 1500 \$ l'heure, soit une facture de plus de 6000 \$ dans ce cas-ci.

Par ailleurs, ces incidents sont survenus pendant une période au cours de laquelle le risque d'incendie était considéré modéré au Parc du mont Orford. Mme Lascelles explique que cet indice est une mesure générale et que les conditions particulières de certains secteurs, comme le pic aux Corbeaux, les rendent plus vulnérables. «Lorsqu'on fait un feu illégal au pic aux Corbeaux, c'est généralement sur un lit d'épines de conifères séchées qui peuvent très facilement déclencher un feu de racines. Ceux-ci sont d'autant plus difficiles à détecter que les seuls indices de leur présence sont des vapeurs d'eau et de la fumée légère», explique-t-elle.

## Vous êtes en vedette dans La Tribune, OFFREZ-VOUS UN SOUVENIR!



Contactez Lorraine Laliberté  
(819) 564-5454, de 8 h 30 à 16 h

Les tarifs sont :

- Reproduction noir et blanc d'une page sur un papier blanc .....20 \$
- Reproduction couleur d'une page sur un papier blanc .....40 \$
- Transmission d'une page en format PDF .....10 \$
- Transmission d'une photo par courrier électronique .....10 \$
- Impression d'une photo couleur en format 8 X 10 .....20 \$
- Impression d'une photo couleur en format 5 X 7 .....10 \$
- Impression de deux photos couleurs en format 4 x 6 .....10 \$

\* Payable à la livraison au journal ou par carte de crédit. Taxes en sus.

cyberpresse.ca

Clavardage  
Véronique Dicaire

Elle est Roxie dans Chicago

avec Webcam

Aujourd'hui mardi à 12 h  
www.cyberpresse.ca/clavardage

cyberpresse.ca

# Économie

La Presse **AFFAIRES**.com

S&P/TSX Venture 1118,44  
▲ 4,66

S&P/TSX 7135,96  
▲ 21,31

DOW JONES 9096,69  
▼ 91,46

DOLLAR 71,17  
▲ 0,11

OR 350,90  
▲ 3,70

En bref

## Le Conference Board maintient une hausse

NEW YORK (AP) — Le Conference Board américain a apporté encore un peu d'espoir hier de voir l'économie prendre du mieux. Les experts restent cependant toujours prudents.

L'indice des indicateurs économiques avancés du Conference Board — une des principales mesures du comportement futur de l'économie aux États-Unis — a enregistré une légère hausse de 0,1 pour cent au mois de juin. Il s'agit de la troisième augmentation mensuelle d'affilée. L'indice avait augmenté de 1,1 pour cent en mai et de 0,1 pour cent en avril.

Le rapport du Conference Board vient confirmer l'avis répandu parmi les économistes que le pire est passé, mais ne les a pas convaincus que les beaux jours sont revenus.

Economiste principal chez Wells Fargo de Minneapolis, Sung Won Sohn, aussi est prudent. «Nous n'avons pas encore constaté de croissance significative jusqu'à maintenant, principalement au chapitre de l'emploi.»

L'indice du Conference Board donne un aperçu de la direction que prendra l'économie au cours des trois à six mois à venir.

Il était à 111,8 en juin, comparativement à 100, son niveau de base de 1996.

## Les ventes au détail progressent

OTTAWA (PC) — Statistique Canada annonce ce matin que les ventes au détail ont progressé au cours du mois de mai au pays, de 0,3 pour cent, pour atteindre 26,2 milliards \$. Il s'agit d'une première hausse en trois mois.

Les ventes avaient reculé de 0,8 pour cent en avril et de 0,7 pour cent en mars. Antérieurement, les détaillants avaient généralement vu leurs ventes augmenter depuis la chute importante survenue en septembre 2001.

Au cours des cinq premiers mois de 2003, les ventes au détail ont progressé de 0,3 pour cent par mois en moyenne, maintenant ainsi le même rythme de croissance qu'en 2002.

Tous les magasins de détail ont affiché une hausse de leurs ventes en mai, à l'exception des supermarchés et des épiceries, des stations-service et des magasins de boissons alcoolisées.

Les progressions des ventes enregistrées en mai étaient concentrées en Ontario, au Québec et au Manitoba.

## La production automobile baisse légèrement

TORONTO (PC) — La production automobile au Canada n'a diminué que légèrement pendant la première moitié de l'année en cours malgré les craintes liées à la situation de l'industrie dans son ensemble.

Pour la période de six mois, la production au sein des 13 installations canadiennes a glissé de 1,7 pour cent ou environ 23 000 voitures et camionnettes par rapport à l'an dernier pour se situer à 1 370 059 véhicules. Ces chiffres publiés hier ont été compilés par DesRosiers Automotive Consultants et Ward's Automotive Reports.

Les usines, toutes situées dans le sud de l'Ontario, exportent plus de 85 pour cent de leur production aux États-Unis.

Chez nos voisins du Sud, les ventes ont chuté de 2,5 pour cent au cours des six premiers mois de l'année, alors qu'au Canada, elles ont culbuté de 6 pour cent. Aux États-Unis, la production a baissé de presque 3 pour cent durant la même période.

Et les baisses de ventes ont eu lieu malgré les offres représentant des milliers de dollars sur chaque véhicule que les Trois Grands proposent aux consommateurs depuis des mois.



Merck a enregistré des revenus nets de 1,87 milliard \$ US.

## Un revenu net de 1,87 milliard pour Merck

Presse Canadienne  
WHITE HOUSE STATION, N. J.

Le géant pharmaceutique, Merck, a enregistré des revenus nets de 1,87 milliard \$ US, soit une hausse de sept pour cent pour le second trimestre alors que les ventes se sont éle-

vées à 13,3 milliards \$ US, en hausse de quatre pour cent.

Merck fabrique notamment des médicaments contre l'arthrite et le cholestérol, soit le Vioxx et le Zocor.

Les actions de la société ont cependant baissé de plus de trois pour cent ce matin à l'ouverture de la Bourse de New York.

## Air Canada s'entend avec un deuxième locateur

Presse Canadienne  
MONTREAL

Poursuivant ses efforts de restructuration, Air Canada a annoncé hier la conclusion d'une entente de location pour 12 de ses appareils avec International Lease Finance Corporation (ILFC) et a fixé la date du 31 juillet pour la renégociation de tous ses baux.

Les conditions renégociées — qui n'ont pas été précisées — sont valables jusqu'à l'échéance des baux liés à neuf appareils à fuselage étroit d'Airbus, soit six A319 et trois A320, et d'un A340, ainsi que de deux 767-300 de Boeing, a précisé Air Canada dans un communiqué.

«Grâce à cette entente, qui s'ajoute à celles qui ont déjà été conclues avec d'autres locateurs, le nombre total d'appareils loués selon les baux renégociés atteint maintenant 121.»

«Le présent accord avec ILFC, un chef de file mondial dans le secteur de la location d'avions et le deuxième donneur à bail en importance de la société, (...) constitue un appui de taille pour notre plan global de restructuration, a déclaré Robert Milton, président et chef de la direction. Maintenant que nous avons obtenu le soutien de nos deux principaux locateurs d'avions, nous cherchons à renégocier au plus tard le 31 juillet, date que nous nous sommes fixée, nos derniers baux de location afin de pouvoir passer rapidement à la prochaine étape de notre restructuration.»

Le président-directeur général de ILFC, John Plueger, a pour sa part, indiqué qu'«en peu de temps, Air Canada a fortement progressé dans sa restructuration et a confirmé sa valeur de marque supérieure dans le secteur mondial du transport aérien.»



# VAGUE DES BAS PRIX

## HOT VRAIMENT HOT!



**SUZUKI XL-7 2003**  
MEILLEURE COTE AUX ESSAIS DE COLLISION DE L'IIHS

Prix d'achat comptant à partir de **22 995 \$\***



**SUZUKI VITARA 4 PORTES 2003**  
PRIX 2003 DU VEHICULE LE PLUS SENSIBLE A L'ENVIRONNEMENT

Prix d'achat comptant à partir de **17 495 \$\***



**SUZUKI GRAND VITARA 2003**  
1<sup>er</sup> LUS AVEC MOTEUR V6 EN AMERIQUE DU NORD

Prix d'achat comptant à partir de **19 495 \$\***



**SUZUKI.ca**  
C'EST VRAI

**OU**

0 %

FINANCEMENT À L'ACHAT  
POUR **60 MOIS**  
SUR TOUS LES MODÈLES 2003

VOUS SEREZ ENCORE PLUS ÉTONNÉ EN VISITANT VOTRE CONCESSIONNAIRE SUZUKI OU LE [WWW.SUZUKI.CA](http://WWW.SUZUKI.CA)

**ESTRIE SUZUKI - Rock Forest (819) 564-1600**      **CONCEPT SUZUKI - Granby (450) 372-2007**

\*Les offres « prix d'achat comptant » s'appliquent uniquement aux achats comptant des véhicules suivants : Suzuki Vitara 4 portes JX TM 2003, Suzuki Grand Vitara JX TM 2003, Suzuki XL-7 JX TM 2003. Le « prix d'achat comptant » exclut les frais de transport et de préparation (1995 \$). Immatriculation, assurances, dépôt de sécurité, frais d'acquisition, frais/taxes sur l'environnement et toutes autres taxes en sus. Les offres « prix d'achat comptant » annoncées ne peuvent être combinées à aucune autre offre de location ou de financement à l'achat. Les concessionnaires peuvent vendre moins cher. Le financement à l'achat Suzuki est disponible auprès de la Banque de la Nouvelle-Écosse ou de Crédit Suzuki Canada, à concurrence du prix d'achat complet de tous les véhicules Suzuki 2003 neufs disponibles. Les mensualités varient selon le montant emprunté. Le financement à l'achat à un taux d'intérêt annuel de 0 % est offert pour un terme de 60 mois sur tous les véhicules Suzuki 2003. Exemple : pour un emprunt de 10 000 \$ à un taux d'intérêt annuel de 0 %, les mensualités sont de 166,66 \$ sur un terme de 60 mois. Le coût d'emprunt est de 0 \$ et l'obligation totale est de 10 000 \$. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails. L'offre « prix d'achat comptant » comprend des incitatifs de vente constructeur/concessionnaire, lesquels ne sont pas disponibles dans le cas d'une location ou d'un achat par financement. En optant pour les offres de location ou d'achat par financement, le client peut perdre les avantages associés à de tels incitatifs, lesquels, lorsque abandonnés, sont considérés par les lois provinciales de divulgation d'information comme faisant partie du coût d'emprunt et, bien qu'il ne se produise aucun changement dans le versement mensuel du client, il peut en résulter un taux d'intérêt réel relativement plus élevé. \*Ces offres d'achat et de location sont disponibles pour une durée limitée et s'adressent aux clients admissibles au crédit (S.A.C.). Elles ne peuvent être combinées à aucune autre offre d'achat ou de location. Voyez un concessionnaire participant pour tous les détails. Les véhicules peuvent différer de l'illustration.

### ERRATA

Veuillez noter ce qui suit au sujet du cahier d'annonces Canadian Tire :

**Page 24 : Pneus de tourisme Motomaster Touring 160 - tableau de pneus**  
Le cahier indique : Prix de solde, ch. Il devrait indiquer : 2e pneu à 1/2 prix

**Page 24 : Pneus de tourisme Motomaster Touring LXR - Tableau de pneus**  
Le cahier indique : 2e pneu à 1/2 prix Il devrait indiquer : Prix de solde, ch.

**Page 24 : Pneus de camionnette Roughrider A/T - Tableau de pneus**  
Le cahier indique : 2e pneu à 1/2 prix Il devrait indiquer : Prix de solde, ch.

Veuillez nous excuser des inconvenients que ceci peut vous causer.

102/96

Fier commanditaire  
**MADD**

102/96

Bourse de Toronto

Main table containing stock market data for Toronto, organized into columns for various sectors and individual stocks with their respective prices and changes.

New York
NEW YORK (AP) — Hier à la bourse, le Dow Jones des 30 valeurs industrielles a chuté de 91,46 points à 9096,69.

Toronto
TORONTO (PC) — Les cours étaient en hausse, hier à la Bourse de Toronto. L'indice S&P/TSX a grimpé de 21,31 points, à 7135,96 sur un volume de 197,4 millions d'actions échangées.

Bourse de croissance TSX a clôturé à 1118,44 hier, en hausse de 4,66 points. Le volume était de 33,3 millions d'actions échangées.

Les fortunes fondent de 12%
«La réalité c'est qu'au Canada il n'y pas beaucoup de riches investisseurs et qu'ils sont maintenant plus méfiant envers les marchés.»

«Les conséquences de fortunes ressentent les conséquences de la baisse des cours boursiers», indique Paul Orlander, vice-président et directeur du bureau torontois du Boston Consulting Group.

Vanouver (PC) — L'indice de la Bourse de Vancouver a chuté de 1,46 point à 10 000,00.

Les bénéfices de société déclarés hier, six mois terminés le 30 juin 2003, 56 022 000 \$, 0,30 \$ l'action.

Dividendes de société déclarés hier, tri-mestriels: Falconbridge: Actions ordinaires, 0,10 \$ l'unité.

Dividendes de société déclarés hier, tri-mestriels: Falconbridge: Actions ordinaires, 0,10 \$ l'unité.

Les bénéfices de société déclarés hier, six mois terminés le 30 juin 2003, 56 022 000 \$, 0,30 \$ l'action.

## Bell et Telus doivent ouvrir leurs services d'Internet rapide

LA PRESSE À TORONTO

Les grandes sociétés de téléphonie, comme Bell Canada et Telus, devront désormais fournir l'accès Internet haute vitesse à tous ceux qui en font la demande, même s'ils sont clients du service résidentiel de leurs concurrents comme Call-Net.

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) en a décidé ainsi à la suite, justement, d'une requête de Call-Net, qui opère sous la marque de commerce Sprint Canada.

Call-Net, déjà le principal fournisseur alternatif de services téléphoniques de base au Canada, s'était plainte en janvier dernier au CRTC que l'impossibilité d'offrir ou de maintenir l'accès Internet à haut débit par téléphone de Bell et de Telus était une restriction à ses propres démarches commerciales.

Call-Net prétendait ainsi avoir des difficultés à recruter des clients téléphoniques de Bell Canada ou de Telus lorsqu'ils devaient du coup réorganiser leur accès Internet à haut débit par téléphone.

«C'est une victoire pour les consommateurs canadiens qui auront désormais un choix réel entre leurs fournisseurs de téléphonie locale, d'interurbain et d'accès Internet à

haut débit», s'est réjoui Bill Linton, président de Call-Net Entreprises.

Les investisseurs boursiers y ont aussi vu une bonne nouvelle pour Call-Net. Ils ont poussé ses actions en hausse de 9,5 % à la Bourse de Toronto jusqu'à 4,60 \$ en clôture, la cote la plus élevée depuis plus d'un an.

Call-Net affirme avoir 133 800 clients de services résidentiels de base et 422 900 clients de l'interurbain dans les neuf principales villes au Canada. Montréal est la ville de ce groupe au Québec.

Mais parmi ses arguments devant le CRTC, Call-Net avait indiqué que 17 % des clients qui avaient quitté son service téléphonique de base l'an dernier avaient invoqué l'impossibilité d'obtenir aussi l'accès à l'Internet à haut débit de Bell Canada, vendu sous la marque Sympatico.

Call-Net avait aussi dit au CRTC qu'au moins 11 % des clients potentiels qu'elle avait sondés refusaient de rejoindre son service téléphonique parce qu'ils ne pouvaient obtenir ou maintenir leur service Internet à haut-débit de Bell Canada.

La décision du CRTC force donc Bell Canada et Telus à cesser l'exclusivité de leur service d'Internet à haut débit, nommé respectivement Sympatico et GlobeTrotter/Velocity, à leurs seuls clients de lignes téléphoniques locales.

## De beaux bonis aux dirigeants de Shermag

Martin Vallières

LA PRESSE

Pour les dirigeants du fabricant de meubles Shermag, la forte hausse du bénéfice lors de l'exercice 2003, terminé en avril, s'est avérée la source de beaux bonis salariaux, en particulier pour son président et chef de la direction, Jeffrey K. Casselman.

Les cinq principaux dirigeants de Shermag se sont partagé 691 017 dollars en bonis en plus de leurs salaires, ce qui est six fois plus que l'année précédente, révèle la circulaire de direction publiée en prévision de l'assemblée des actionnaires, le 20 août prochain à Montréal.

Durant cette période, Shermag a un peu plus que doublé son bénéfice annuel, qui est passé de 7,2 millions en 2002 à 16,2 millions en 2003. Ses revenus bruts ont progressé de 18 % à 195,5 millions.

Mais alors qu'elle annonçait ses résultats à la mi-juin, Shermag a aussi réduit les heures de travail des salariés dans quelques usines, alléguant un surplus d'inventaire.

Parmi les bonis versés aux dirigeants de Shermag, celui du président Jeffrey K. Casselman l'emporte aisé-



Jeffrey K. Casselman

ment. Son boni est passé de 75 000 dollars en 2002 à 466 667 dollars pour l'exercice 2003.

Entre temps, son salaire de base fut légèrement réduit à 325 000 dollars en 2003 par rapport à 331 250 dollars en 2002.

### Une augmentation de salaire de 95%

N'empêche, la rémunération totale de M. Casselman en 2003, à 791 667 dollars, a augmenté de 95 % comparativement à l'année précédente.

Les deux autres dirigeants de Shermag les plus rémunérés en 2003 furent son vice-président à la production, Guy Cardinal, et le vice-président au marketing, Lawrence Beasley.

La rémunération totale de M. Cardinal (salaire et boni) a atteint 236 250 dollars pour l'exercice 2003 contre 193 365 dollars en 2002. Dans le cas de M. Beasley, qui était à sa première année à ce poste chez Shermag, sa rémunération payée en devise américaine a atteint 172 452 dollars US, l'équivalent de 239 000 dollars canadiens selon le taux de change au 4 avril (fin de l'exercice).

Quant à la vice-présidente aux finances de Shermag, Josée Girard, sa rémunération a été haussée de 44 % à 216 000 dollars, dont 56 000 dollars en boni.

Enfin, les principaux dirigeants de Shermag n'ont pas levé d'options d'achat d'actions durant l'exercice 2003, entre autres parce que sa cote boursière a oscillé autour du prix de levée de 11,40 \$ par action.



RAV4



Camry



Celica



Solara

Sur tous ces modèles 2003 en stock. Jusqu'au 31 juillet 2003.

# GROUPE DE TÊTE. ZÉRO AU DÉPART.



**première mensualité** location 48 mois\*  
**dépôt de sécurité\***  
**ou premier versement** financement à l'achat 60 mois\*



Avalon



4Runner



Highlander



Sequoia



Tacoma



Tundra



Prius



Sienna

**viens chercher ton volant!**

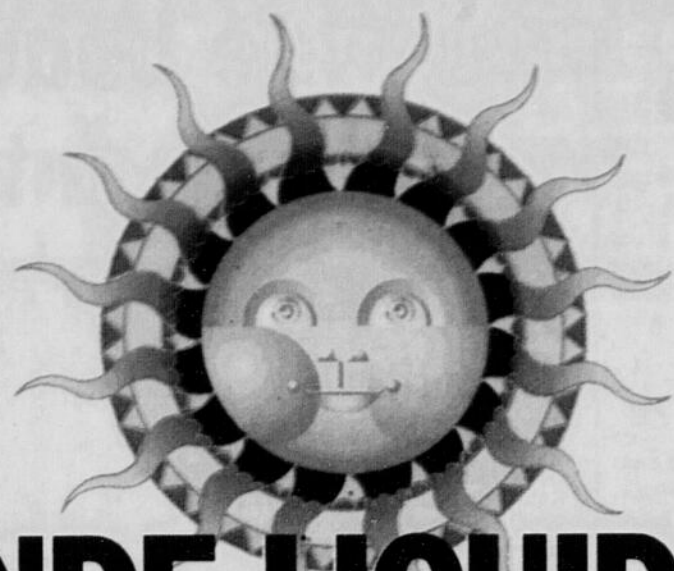
ÉQUIPE TOYOTA

Votre nouvelle Toyota ne part jamais sans un plein réservoir d'essence, l'assistance routière et des tapis protecteurs.  
**Votre concessionnaire [www.acces.toyota.ca](http://www.acces.toyota.ca)**

TOYOTA  
un coup de cœur sans fin



Programmes de location au détail et de financement à l'achat de Toyota Canada Inc. Sur approbation de crédit par Toyota Services Financiers. \* Première mensualité de 0 \$ sur tous les modèles 2003 neufs en stock à l'exception des modèles Corolla et Matrix, sur des termes de location de 48 mois et plus (Echo 60 mois et plus). Dans l'éventualité qu'un client désire avoir un terme de location moindre que 48 mois (Echo moindre que 60 mois), un rabais représentant le coût d'une mensualité basée sur un terme de 48 mois (Echo 60 mois) sera accordé. Aussi, offre de 0 \$ de dépôt de sécurité sur tous les modèles 2003 neufs en stock à la location à l'exception des modèles Corolla et Matrix. Franchise annuelle de 24 000 km, immatriculation, assurances et taxes en sus. † Offre premier versement de 0 \$ s'applique au financement à l'achat de tous les modèles 2003 neufs en stock à l'exception des modèles Corolla, Echo et Matrix sur des termes de financement de 60 mois et plus. Dans l'éventualité qu'un client désire avoir un terme de financement moindre que 60 mois, un rabais représentant le coût d'un versement basé sur un terme de 60 mois sera accordé. L'immatriculation, les frais de transport, la préparation, l'immatriculation (y compris RDPRM), les frais d'administration, l'assurance et les taxes sont en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. \*\* Le rabais aux diplômés (jusqu'à 1 000 \$ de remise) peut différer selon le modèle. Photos à titre indicatif seulement. Les offres se terminent le 31 juillet 2003. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant. 101631



# GRANDE LIQUIDATION GM

# 0%

## DE FINANCEMENT À L'ACHAT PENDANT 60 MOIS\*

PLUS

# 1000\$ de réduction\*\*

## À L'ACHAT OU À LA LOCATION, SUR PRESQUE TOUS LES MODÈLES 2003.

GRAND PRIX GT 4 PORTES 2003



Moteur V6 Série II 3,8L de 200HP - Boîte automatique 4 vitesses avec surmultipliée  
Lecteur CD avec 6 haut-parleurs - Roues de 16 po en aluminium - Climatiseur à deux zones  
Aileron arrière - Phares antibrouillard - Vitres, rétroviseurs et coffre à commandes  
électriques - Télédévrouillage des portes

LOCATION 48 MOIS	
MENSUALITÉ	COMPTANT (ou échange équivalent)
345\$	0\$
288\$	2510\$

**345\$ / mois\*\***  
LOCATION 48 MOIS  
INCLUT LA RÉDUCTION DE 1000\$\*\*  
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS  
TAXES EN SUS  
**0\$ comptant**

GRAND AM SE 4 PORTES 2003



Moteur ECOTEC 2,2 litres de 140 HP à DACT - Banquette arrière rabattable  
divisée 70/30 - Lecteur CD avec 6 haut-parleurs - Portes et coffre à commandes  
électriques - Aileron arrière - Phares antibrouillard

LOCATION 48 MOIS	
MENSUALITÉ	COMPTANT (ou échange équivalent)
249\$	0\$
218\$	1420\$

**249\$ / mois\***  
LOCATION 48 MOIS  
INCLUT LA RÉDUCTION DE 1000\$\*\*  
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS  
TAXES EN SUS  
**0\$ comptant**  
d p t de s curit \*

BIEN PLUS.



MONTANA 2003



Moteur V6 3400 de 185 HP - Boîte  
automatique à 4 vitesses - Sécurité 5 étoiles\*  
Plus faible consommation d'essence de sa  
catégorie pour la 4<sup>e</sup> année consécutive\*\*  
Vitres, miroirs chauffants et portes à commandes  
électriques - Sacs gonflables avant et latéraux,  
conducteur et passager - Freins ABS aux 4 roues -  
Lecteur CD - Climatiseur  
Garantie de 5 ans ou 100 000 km sans  
franchise sur le groupe motopropulseur

LOCATION 48 MOIS	
MENSUALITÉ	COMPTANT (ou échange équivalent)
325\$	0\$
258\$	3154\$

**325\$ / mois\***  
LOCATION 48 MOIS  
INCLUT LA RÉDUCTION DE 1000\$\*\*  
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS  
TAXES EN SUS  
**0\$ comptant**  
d p t de s curit \*



SONOMA SLS 4X4 2003 GMC  
À CABINE ALLONGÉE

Moteur V6 Vortec 4300 de 190 HP - Boîte  
automatique 4 vitesses à contrôle électronique  
Pont arrière autobloquant - Régulateur de vitesse  
Freins ABS aux 4 roues - Roues de 15 po avec  
pneus tout-terrain - Climatiseur - Lecteur CD  
Vitres teintées - Vitre arrière coulissante

LOCATION 48 MOIS	
MENSUALITÉ	COMPTANT (ou échange équivalent)
308\$	0\$
268\$	1851\$

**308\$ / mois\*\***  
LOCATION 48 MOIS  
INCLUT LA RÉDUCTION DE 1000\$\*\*  
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS  
TAXES EN SUS  
**0\$ comptant**

SIERRA SL 2003 À CABINE RÉGULIÈRE GMC



Moteur V6 Vortec 4300 de 200 HP - Boîte  
automatique 4 vitesses et mode remorquage  
Pont arrière autobloquant - Freins ABS aux  
4 roues - Roues de 16 po - Centraliseur  
informatique de bord - Tachymètre et horomètre

LOCATION 30 MOIS	
MENSUALITÉ	COMPTANT (ou échange équivalent)
394\$	0\$
278\$	3321\$

**394\$ / mois\*\***  
LOCATION 30 MOIS  
INCLUT LA RÉDUCTION DE 1000\$\*\*  
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS  
TAXES EN SUS  
**0\$ comptant**

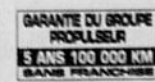


ENVOY SLE 4X4 2003 GMC

Moteur Vortec 4,2 L de 275 HP - Climatiseur  
à deux zones - Régulateur de vitesse  
Vitres électriques et miroirs chauffants  
électriques - Télédévrouillage des portes  
Lecteur de CD - Pont arrière autobloquant  
Roues de 17 po en aluminium

LOCATION 48 MOIS	
MENSUALITÉ	COMPTANT (ou échange équivalent)
488\$	0\$
399\$	4078\$

**488\$ / mois\*\***  
LOCATION 48 MOIS  
INCLUT LA RÉDUCTION DE 1000\$\*\*  
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS  
TAXES EN SUS  
**0\$ comptant**



L'Association des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux modèles neufs 2003 en stock suivants : Grand Prix (2WP69/R7A), Montana (2UN16/R7A), Grand AM (2NE69/1SA,MM5,AM9), Sonoma SLS (TT10653/R7G), Envoy SLE (TT15506/R7A) et Sierra SL (TC15903/R7A). Photos à titre indicatif seulement. Suet à l'approbation du crédit de GMAC. Frais reliés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits payables à la livraison. \*Paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois (Sierra : 30 mois) sans versement initial. À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12 ¢ du km après 80 000 km à l'exception du Sierra à cabine régulière, frais de 12 ¢ après 50 000 km. \*Dépôt de sécurité payé par General Motors. Le dépôt ne sera pas remis au consommateur à la fin de la période de location. Première mensualité exigée à la livraison. \*\*Dépôt de sécurité (Sonoma : 375 \$, Grand Prix : 400 \$, Sierra : 475 \$ et Envoy : 575 \$) et première mensualité exigés à la livraison. \*Sécurité 5 étoiles pour le conducteur et les passagers des sièges avant lors de tests d'impacts latéraux. Tests effectués par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des E.-U. \*\*Données fournies par le ministère des Ressources naturelles dans le Guide de consommation de carburant 2003. \*Le crédit de 1 000 \$ comprend les taxes applicables et est inclus dans les offres de cette publicité. \*Taux de financement à l'achat de 0 % disponible sur la plupart des modèles pour des termes allant jusqu'à 60 mois. Exemple de financement : 10 000 \$ à 0 % - 60 versements de 166,67 \$, coût en intérêts 0 \$, coût total de financement 10 000 \$. L'offre de financement à l'achat et la réduction de 1 000 \$ (taxes incluses) ne s'appliquent pas aux modèles 2004, aux Saturn, Saab, Isuzu, Corvette de Chevrolet, Cadillac, Hummer, fourgonnettes passagers et marchandises/coupées, Sierra de GMC/Silverado de Chevrolet 2500/3500 cabines classiques et allongées (sauf C8P), Sierra de GMC/Silverado de Chevrolet 2500/3500 à cabine multiplace et châssis-cabine, Sierra de GMC/Silverado de Chevrolet 3500 HD châssis-cabine (style reporté) et aux camions série W et poids moyens. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de la Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Un échange de véhicules entre concessionnaires peut être requis.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à [gmcandata.com](http://gmcandata.com) ou au 1 800 463-7483.

